

## Fonds local d'investissement (Fonds de démarrage)

Le FLI de la Haute-Yamaska a pour objectif de susciter l'entrepreneuriat sur le territoire de la Haute-Yamaska et de favoriser la création d'emplois par une aide sous forme de prêt conventionnel.

### ENTREPRISES ADMISSIBLES

- ❖ Entreprise en démarrage ou ayant moins d'un an d'opération ou ne pas avoir eu de revenus significatifs (moins de 12 000 \$).

### AIDE FINANCIÈRE

- ❖ L'aide financière est de 5 000 \$ maximum sans dépasser 50 % du coût du projet.
- ❖ L'aide financière sera sous forme de prêt.
- ❖ Taux d'intérêt : taux préférentiel + 2 %.

### DÉPENSES ADMISSIBLES

- ❖ Immobilisations à l'exception des frais d'achalandage.
- ❖ Fonds de roulement de l'entreprise.
- ❖ Acquisition de technologie à l'exception des frais de recherche et développement.
- ❖ Note : Aucune dépense effectuée avant le dépôt de la demande ne sera admissible.

### GARANTIES

- ❖ Endossement personnel des promoteurs.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ❖ Le promoteur doit :
  - ❖ Obtenir un score au crédit d'au moins 685.
  - ❖ S'investir à temps plein dans son projet.
  - ❖ Démontrer la viabilité économique de son projet.
  - ❖ Démontrer des qualités entrepreneuriales.
- ❖ Investissement des promoteurs de 10 % du coût du projet minimum sera exigé.

### PRIORITÉS

- ❖ Nos priorités d'investissement sont axées vers les entreprises :
  - ❖ Oeuvent dans un secteur d'activité peu concurrentiel.
  - ❖ Démonstrent un potentiel de création d'emplois.
  - ❖ Démonstrent une valeur ajoutée.
  - ❖ En développement durable.
  - ❖ En pré-commercialisation.

### TERRITOIRE DESSERVI

- ❖ MRC de La Haute-Yamaska